

No de résolution

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de Matane (Québec)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATANE

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matane tenue le 1^{er} novembre 2011 à 13 h 30 en la salle de conférence de la MRC située au 145, rue Soucy à Matane.

Présences:

M^{me} Victoire Marin, maire de Grosses-Roches

MM. Claude Canuel, maire de Matane

Yvan Imbeault, maire de Saint-Adelme Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric

Absence:

M. Yvan Côté, maire de Sainte-Paule

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du préfet, monsieur Yvan Imbeault, maire de Saint-Adelme. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme et directeur général adjoint, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30 le quorum étant atteint.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Édifice de La Matanie :
 - 3.1 Suivi des travaux;
 - 3.2 Déménagement du réseau de fibres optiques;
- 4- Assemblée des MRC de la FQM, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2011 à Québec;
- 5- Demande de certificat de conformité Mâts de mesure météorologique dans le TNO Rivière-Bonjour;
- 6- Réclamation Intact Assurance;
- 7- Autorisation Activités de Noël 2011;
- 8- Orientations budget 2012;
- 9- Période de questions;
- 10- Varia:
- 11- Fermeture de la séance.

RÉSOLUTION 664-11-11

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif présents forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant au Varia en laissant celui-ci ouvert :

a) « Budget CLD ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de Matane (Québec)

Édifice de La Matanie – Suivi des travaux

Les membres du comité sont informés de l'état d'avancement des travaux et des échanges avec les professionnels.

RÉSOLUTION 665-11-11

ÉDIFICE DE LA MATANIE – DÉMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE le contrat de co-propriété qui lie les parties dans le cadre du réseau de fibres optiques et l'obligation d'avoir recours à la firme TELECON pour intervenir sur le réseau et déplacer la fibre optique;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance de la soumission de TELECON inc. concernant le déménagement du réseau de fibres optiques, pour un montant de 30 700 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Thibodeau et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif mandate TELECON inc. pour le déménagement du réseau de fibres optiques, pour un montant de 34 974,98 \$ taxes incluses;

QUE les dépenses liées au déménagement du réseau de fibres optiques, soient imputables au règlement numéro 247-2010 modifié par le règlement numéro 247-1-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 666-11-11

ASSEMBLÉE DES MRC DE LA FQM – LES 30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE 2011 À QUÉBEC

CONSIDÉRANT la convocation pour les représentants de la MRC de Matane à l'assemblée des MRC organisée par la FQM, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2011 à Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le préfet, monsieur Yvan Imbeault et madame Line Ross, directrice générale à représenter la MRC de Matane à l'assemblée des MRC organisée par la FQM, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2011 à Québec;

D'autoriser les dépenses d'inscription, d'hébergement, de déplacements et de repas ainsi que le remboursement des frais encourus sur présentation d'un rapport de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande de certificat de conformité – Mâts de mesure météorologique dans le TNO Rivière-Bonjour. – sujet reporté au 8 novembre 2011





No de résolution

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de Matane (Québec)

Réclamation Intact Assurance – transférer le dossier à l'assureur.

RÉSOLUTION 667-11-11

AUTORISATION – ACTIVITÉS DE NOËL 2011

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années le Conseil a la volonté de consolider les liens avec le personnel et de développer une pratique de gestion des ressources humaines favorisant la mobilisation, la motivation, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance à la MRC;

CONSIDÉRANT la pratique d'organiser une rencontre entre les élus municipaux et les membres du personnel dans le cadre d'un dîner de Noël à l'extérieur des bureaux de la MRC à la mi-décembre, d'y convier également les directeurs généraux et de remettre aux employés et directeurs municipaux un objet marqué du logo de la MRC de Matane;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

QUE la directrice générale soit autorisé à organiser un dîner de Noël à l'extérieur des bureaux à la mi-décembre 2011, d'inviter les membres du personnel de la MRC, les membres du Conseil de la MRC ainsi que les directeurs généraux des municipalités et de procéder aux achats requis, le tout pour un budget maximal de 2 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Nancy Desrosiers, directrice à la gestion financière, se joint à la séance.

Orientations – Budget 2012

Les membres du comité discutent du projet d'organigramme et d'organisation des ressources humaines et donnent leur orientation à cet effet en vue de l'élaboration des prévisions budgétaires 2012.

RÉSOLUTION 668-11-11

ORIENTATIONS BUDGET 2012 – RECOMMANDATION DE CONSOLIDATION DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont analysé les options envisagées pour consolider l'équipe au niveau des services administratifs et financiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Thibodeau et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif accepte le principe de consolidation de l'équipe et que les prévisions budgétaires soient élaborées en tenant compte de l'ajout de ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de Matane (Québec)

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

a) « Budget CLD ».

RÉSOLUTION 669-11-11

Il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yyan Imbeault

Préfet

Line Ross, M.B.A.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

fran Chalce Ivan Imbeault, préfet

mulos Municipalos No 4614. A.DES